

Mutuelles Santé Plus s'engage pour la santé de ses adhérents en finançant un défibrillateur.



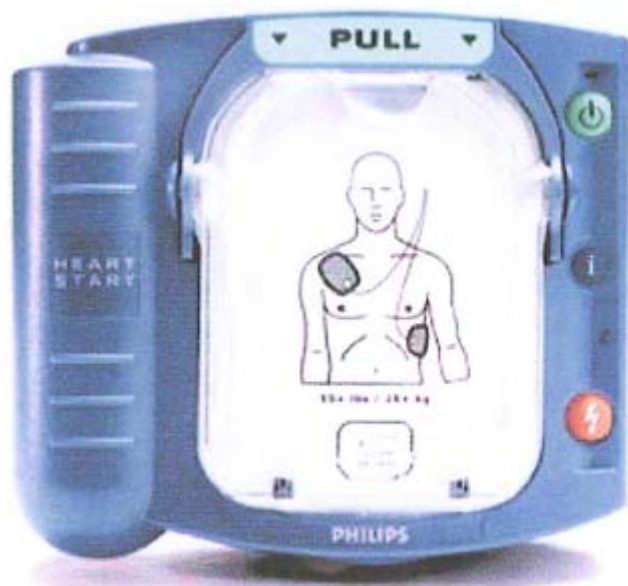
Mutuelles Santé Plus engagé aux côtés de l'entreprise TRIGANO VDL à Tournon (Ardèche) a participé au financement d'un défibrillateur.

Il est conçu pour être utilisé très facilement. C'est un appareil d'utilisation aisée qui permet de sauver rapidement et simplement la vie d'une personne victime d'un arrêt cardio-respiratoire en délivrant une décharge électrique au travers d'électrodes placées sur la poitrine.

Léger (à peine 1,5 kg), ce petit défibrillateur peut être facilement transporté près de la victime.

Des instructions sonores claires, énoncées d'une voix calme, guident l'utilisateur à travers toutes les étapes de la défibrillation.

Bien que conçu pour être utilisé sans formation préalable ce défibrillateur sera confié aux infirmières de l'entreprise ainsi qu'aux secouristes qui en apprennent la manipulation au cours de leurs formations de base et recyclages.



www.mutuelles-santepius.fr

